

SPORT EN WALLONIE

33 millions pour les infrastructures

33 millions d'euros sont disponibles au budget wallon pour financer les 254 projets d'infrastructures sportives en attente. La ministre plaide pour une meilleure répartition des subsides favorisant les dossiers établis sur plusieurs communes. Et n'oublie pas les rénovations.

● Emmanuel HUET

Hall omnisports, terrain de football synthétique, piste d'athlétisme, salle de gymnastique et même terrain de motocross. Les demandes en infrastructures sportives ne manquent pas en Wallonie. 254 projets sont actuellement déposés, confirme la ministre Valérie De Bue en charge des Infrastructures sportives. 254 projets pour une enveloppe de 33 millions d'euros, il y aura des déçus... (la moitié des dossiers concerne des halls omnisports et des terrains de football).

La ministre a ainsi fait de l'objectivation des choix une de ses priorités. C'est d'ailleurs cette analyse qui a été émise dans un rapport provisoire de la Cour des comptes. « *Tout comme il faut avoir une politique de développement en cohérence avec la politique sportive.* » Si on caricature, c'est la Région qui finance les briques et c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui soutient la pratique sportive. Il est donc nécessaire que les deux entités soient cohérentes.

Les Communes ou les clubs souhaitent obtenir des subsides introduisent ainsi leurs demandes auprès d'Infrasports. En cas d'acceptation, le financement de la Région est de 75 % pour les « petits » projets inférieurs à 1,5 million d'euros HTVA et 60 % pour les plus gros projets. Cette

« Dans le modèle du sport, il y a des partenaires privés qui existent et les Communes n'ont pas nécessairement toute l'expertise. »

quote-part régionale peut aussi être majorée si des Communes s'associent pour mener un projet commun. Dans ce cas, le financement peut atteindre 85 %.

Il faut aussi rééquilibrer l'offre, estime la ministre. « *Quand on analyse, on se rend compte que la répartition des infrastructures n'est pas équitable, que certaines provinces sont plus fournies et que c'est le fruit de décisions politiques.* »

PLAN PISCINES : UN EXEMPLE

Pour elle, le plan « piscines », initié par son prédécesseur René Collin, a valeur d'exemple en termes de critères de sélection. « *C'était un appel à projets avec des critères qui étaient connus comme la perfor-*

mance énergétique qui comptait pour 55 % dans la cotation du projet. » Plusieurs projets élus dans ce plan seront ainsi réalisés en 2018. « *C'était la bonne méthode de travail, car les priorités étaient définies.* »

La ministre se dit aussi favorable au développement de partenariats public-privé. « *Il faut favoriser les PPP, c'est une volonté du gouvernement wallon. Dans le modèle du sport, il y a des partenaires privés qui existent et les Communes n'ont pas nécessairement toute l'expertise. Le partenaire privé souhaite souvent adjoindre des projets plus rentables, comme des thermes, une salle de fitness.* » Elle cite ainsi le projet de construire une piste de ski indoor en Wallonie.

Elle a aussi été confrontée à des dossiers intéressants comme un déploiement plus large du hockey en Wallonie, ou la création d'un site permanent de motocross. « *Il ne faut pas négliger les infrastructures moins populaires.* »

GARDER UN ŒIL SUR L'EXPLOITATION

De même, la gestion et l'entretien des infrastructures ne sont pas un critère déterminant lors de l'octroi des subsides. C'est une faiblesse, qui pourrait être corrigée. « *Rien ne contraint les clubs ou les Communes à fournir un plan d'exploitation. Parfois, certaines Communes ne se rendent pas compte de l'impact financier.* » Les projets qui atterrissent sur le bureau d'Infrasports concernent aussi des rénovations (revêtement de sol, éclairage, optimisation énergétique...). Et c'est notamment ce qui faisait l'attrait du plan piscines. « *La plupart d'entre eux datent des années 70. On a donc eu autant de demandes de rénovations que de créations.* » ■



SUBSIDES

Raymond Langendries : « Le tout est de connaître le bon canal »

Tubize, commune de l'ouest du Brabant wallon, compte sur la carte sportive à l'échelle de notre pays, déjà rien qu'avec la présence du complexe d'entraînement des Diables rouges. Raymond Langendries (cdH) qui, alors qu'il fêtera ses 75 ans (!) avant les communales, va tenter d'accrocher à son tableau de chasse un quatrième mandat de bourgmestre, a toujours fait du sport dans sa commune une priorité quand il était au pouvoir. Des millions ont été investis dans de grandes infrastructures dans son sillage. Exemple marquant ? Ce « complexe multifonctionnel » (photo), pour le paraphraser, qui sert à la fois de tribune pour l'AFB Tubize - club qui a connu le plus haut niveau et dont il est président depuis près de trente

ans - et qui dispose entre autres de deux salles omnisports qui servent à la pratique de « vingt-cinq à trente disciplines ». Montant de cet investissement, qui avait fait, insiste-t-il, l'unanimité au sein de la majorité cdH-PS à l'époque : près de 4 millions €, pris en charge pour 60 % par la Région wallonne. « **IL Y A MOYEN D'INVESTIR** » « *Au niveau communal, il y a moyen d'investir dans les infrastructures, petites et grandes, d'obtenir des subsides régionaux, le tout est de connaître le bon canal,* » estime-t-il. Le « bon canal », il ne faut pas être naïf, cela passe de préférence par un contexte politique favorable au niveau supra communal. Il faut une volonté politique à tous les étages du pouvoir. « *Le*



Raymond Langendries est convaincu par le système des subsides régionaux pour les infrastructures sportives.

politique a quelque chose à voir dans la réussite ou l'échec...» Sur le principe de la subsidiarité, sans parler du réseau qu'on a ou qu'on n'a pas donc, c'est un « bon système et il faut le maintenir, c'est un appel que je fais à la Région wallonne alors que l'heure est aux économies. Il faut

maintenir le cap et les investissements dans la jeunesse, le sport et le troisième âge.» Et de conclure : « *Il y a un accroissement de la pratique du sport chez nos aînés, on le voit ici, avec la danse, le ping-pong... Quelque chose est en train de se passer.»* **B.ROB.**

DANS LES COMMUNES

Deux halls sportifs

Neupré (province de Liège) compte moins de 10 000 habitants mais dispose depuis les années 80 de... deux halls sportifs, dont un avec piscine. Deux halls situés de part et d'autre de la route du Condroz, à Neuville et Rotheux, à 1 km à peine à vol d'oiseau. Une situation qui s'explique par une compensation accordée au village de Rotheux au moment de la fusion des communes. « *C'est la dernière piscine construite en Wallonie,* » précise l'échevin Charles-André Verschueren. Deux halls pour une petite commune, voilà une situation assez unique. Alors, atout ou boulet ? L'échevin nuance... « *Si je prends ma casquette d'échevin des Sports, c'est réellement un atout qui nous permet de développer notre propre politique sportive. Si je prends ma*

unes en voudraient plus, mais...



Les infrastructures peuvent être financées jusqu'à 85 % par la Région via Infrasports. 254 projets sont actuellement en attente.

VITE DIT

127 terrains synthétiques

Les terrains synthétiques représentent un attrait supplémentaire pour les clubs de football. Ils permettent de pratiquer le sport par tous les temps et, surtout, de ne pas dégoûter les jeunes sportifs. Mais cet investissement est conséquent : environ 500 000 €. Actuellement, on en dénombre 127 en Wallonie. E. H.

Paradis germanophone

La plus petite Communauté du pays est aussi un petit paradis sportif en Région wallonne. Les sportifs des communes francophones voisines en savent souvent d'en vie quand ils vont y rencontrer des clubs germanophones, quelle qu'en soit la discipline. On voit rarement de telles installations - et en tel nombre ! - en francophonie. La raison d'une telle profusion relève de l'histoire politico-institutionnelle de la Communauté germanophone et de ses neuf communes, avec Eupen comme capitale. Lors de la création du Conseil culturel de la Communauté culturelle allemande, aux prémices de la Communauté germanophone, en 1973, ce nouvel organe a eu le sport parmi ses toutes premières compétences. Et la nouvelle Communauté a initié son identité en subsidiant très largement les clubs et les infrastructures, de sorte qu'il a été aménagé des complexes de foot et des halls omnisports dans le moindre village, sans mesure comparable (ailleurs) à la taille de petite Communauté de 77 000 habitants. Fr. D.

à Neupré : un atout qui coûte cher !

casquette d'échevin des Finances, c'est un fameux gouffre financier. » Les halls et la piscine représentent chaque année 850 000 € de frais, hors investissement (pour un budget communal de 12 millions d'euros) dont 550 000 € sont à charge des Neupréens, « ce qui est énorme si on compare aux communes voisines ». Il n'est pas pour autant question d'envisager de lâcher un des deux sites. « Ils répondent à une demande et se complètent en termes de disciplines. Plus de 50 clubs s'y entraînent chaque semaine. » Pour pérenniser ces deux outils, la Commune planche sur des solutions structurelles, notamment des économies d'énergie, la création d'une région communale autonome « permettant de réduire la TVA » et



une stratégie tarifaire à deux vitesses, car les halls sont utilisés en grande partie par des non-Neupréens. « Un prix différencié est déjà d'application pour la piscine, mais on pourrait le systématiser pour tous les utilisateurs, avec une carte d'accès au hall, gratuite pour les Neupréens mais payante pour les extérieurs », conclut-il. S.L.

L'athlétisme à Ciney : un rêve de 45 ans devenu réalité

Tout vient à point à qui sait attendre. Ce vieux proverbe convient tout à fait bien au club d'athlétisme de l'ARCH (Athletic running Ciney et Haute-Meuse), un club vieux de 43 ans et fort de 700 membres. Après avoir foulé pendant des années la vieille piste en cendrée de l'école Saint-Joseph (impraticable l'hiver), les athlètes du Condraz disposent enfin, depuis un peu plus d'un an, d'une « vraie » piste d'athlétisme sur le site de Rebompré. Un rêve devenu réalité pour les dirigeants d'un club qui a multiplié les performances malgré des conditions d'entraînements compliquées. Quand la piste en cendrée d'un peu plus de 300 m n'était pas praticable, c'est sur le bitume, dans un quartier de la ville, que les athlètes s'entraînaient, en soirée.

Ce dossier de 1,5 million d'euros, subsidié à 85 % par Infrasport et complété par un crowdfunding initié par le club, a été mené par la Ville et la Régie des Sports. Il a connu de nombreuses versions et dix ans de développement avant de se concrétiser. Si l'ARCH est soulagé, ailleurs en province de Namur, d'autres clubs sont toujours dans l'attente de nouvelles infrastructures. Et avec seulement trois pistes d'athlétisme pour toute la province (Ciney, Andenne et Namur), l'offre n'est guère étoffée. Capitale de la Wallonie, Namur vient d'ailleurs de voir, il y a un an, sa piste du centre Adeps de Jambes déclassée par la Commission de contrôle des infrastructures de la Ligue francophone d'athlétisme. Celle-ci ne peut plus accueillir de compétitions



officielles. Le dernier meeting international Atletissima a dû être annulé. Construite il y a 23 ans grâce à un financement de la Communauté française, la piste du SMAC (Sambre et Meuse Athlétique Club) attend désespérément le feu vert de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Th. M.